



SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

Déclaration CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR le 1^{er} décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Deux semaines après les attentats meurtriers qui ont secoué notre pays, les représentants CGT et FSU au CCAS s'associent à la condamnation ferme et totale de cette barbarie sanglante et de ceux qui l'ont fomentée et accomplie. Nous voulons également saluer la mémoire des victimes, redire notre solidarité avec leurs familles et leurs proches.

Face à la situation exceptionnelle et dramatique que nous connaissons, il ne s'agit pas pour autant de sombrer dans un angélisme béat et d'accepter la prolongation de l'état d'urgence et une réforme de la Constitution générant des mesures attentatoires aux libertés publiques : droit de manifester, droit de réunion, effacement du pouvoir judiciaire au profit du pouvoir administratif et plus particulièrement des préfets...

Dans ces circonstances extrêmes, les services publics ont à nouveau fait preuve de leur réactivité et les personnels se sont donnés sans compter pour venir en aide aux blessés et à leurs familles mais aussi pour renforcer tous les dispositifs de contrôle à tous les niveaux.

Le gouvernement a fait des annonces concernant le recrutement sur 3 ans de plusieurs milliers d'agents de l'État sur des missions sécuritaires exclusivement, ne remettant en cause ni les budgets d'austérité des hôpitaux publics ni la poursuite de la réduction des effectifs et des moyens dans les ministères non prioritaires et notamment aux MEDDE et MLETR.

Les missions exercées par les personnels de nos ministères, tant dans les domaines de contrôle que de sécurité des biens et des personnes doivent être confortées. Les agents ont besoin d'être rassurés sur leur avenir par des actes concrets et au-delà des paroles de soutien de circonstance.

C'est loin d'être le cas, dans ces domaines comme dans le cadre de la réorganisation territoriale de l'État, avec la note technique relative au pré-positionnement signée par le SG du MEDDE le 23 novembre, que les agents des DREAL viennent de découvrir.

Derrière l'affichage, la Ministre et son Secrétaire Général font entrer les DREAL dans un processus de non droit effectif pour les agents, chose que nous avons plusieurs fois vécue lors des précédentes fusions et restructurations.

Depuis le mois de juillet, de nombreux agents subissent le fameux « démarchage » plus ou moins respectueux et « compatissant » selon les cas. De façon insidieuse ou plus autoritaire, ils sont invités à accepter sans discuter, la suppression de leur poste et la mobilité fonctionnelle et/ou géographique qui en découle.

La CGT et la FSU tiennent à nouveau à rappeler qu'à ce jour, aucune information n'a été communiquée sur le budget dédié aux mesures d'accompagnement des agents au sein du MEDDE et que le budget prévisionnel 2016 d'action sociale ne doit en aucun cas servir à financer les restructurations.

Concernant le budget de l'action sociale nous rappelons que la CGT et la FSU revendiquent un budget à hauteur de 3% de la masse salariale et du montant des pensions ainsi que la sanctuarisation des crédits CIL à hauteur de 1 million d'euros.

Par ailleurs, nous souhaitons qu'une subvention d'un montant significatif soit donnée au CAS afin d'augmenter les prêts déjà existants et ainsi permettre au CCAS de mettre en place le prêt accession à la propriété et à l'amélioration de l'habitat.

En matière de restauration collective et en liaison avec l'action sociale interministérielle et la DGAFP, le MEDDE doit prendre toute sa place dans l'étude rapide des besoins pour d'éventuelles constructions de nouveaux RIA ou l'agrandissement des structures existantes. Des problèmes existent et notamment à Vannes à l'occasion du déménagement proche de la DDTM 56. Il nous semble plus que nécessaire d'avoir un bilan de l'utilisation des dotations sur l'harmonisation des restes à charge.

Il en est de même en matière d'accès au logement social et des places en crèches.

Nous n'avons toujours pas de réponse aux questions posées par les présidents de CLAS sur l'avenir et le fonctionnement des CLAS des DREAL et des CRCAS dans les régions fusionnées.

Il est plus que temps de valider le maintien du fonctionnement de proximité actuel pour 2016 et de prévoir des réunions de travail sur ce sujet.

Nous ne pouvons pas oublier aussi nos nombreux retraités. Nous sommes toujours dans l'attente du fichier des retraités et nous attendons également une réponse au courrier adressé le 24 mars 2015 au Secrétaire Général du ministère par la Fédération CGT. Le droit à l'information des retraités est bafoué par le non respect de l'arrêté du 13 juillet 1999.

Enfin, nous dénonçons et demandons le retrait du décret signé le 3 novembre baissant le montant du capital-décès perçu par les ayants-droits à l'occasion du décès d'un agent en activité, s'attaquant une nouvelle fois aux acquis des fonctionnaires, sans pour autant améliorer la situation des salariés relevant du régime général. Dans de nombreuses entreprises du secteur privé, le montant du capital-décès est largement abondé par des dispositifs financés par l'employeur, ce qui n'est pas le cas dans la Fonction Publique.

Les représentants CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR.